

Fiche de réservation

Accueil de Loisirs Mercredis

2023/2024

Renseignements auprès de l'Accueil de Loisirs de Jouhet au **05.55.52.85.72**

Dossier complet et signé A RETOURNER AVANT TOUTE FREQUENTATION

- ⇒ **Par courrier à l'Accueil de Loisirs de Jouhet** -24 rue de Pomeyroux -23000 GUERET
- ⇒ **En le déposant directement à l'Accueil de Loisirs de Jouhet**
Les jours d'écoles 9h30-12h30
Les mercredis et vacances scolaires de 7h15 à 18h30
- ⇒ **Par mail à alshjouhet@ville-gueret.fr**

AVANT TOUTE FREQUENTATION

Avoir complété et retourné le dossier :

- ⇒ Pour les enfants scolarisés sur une école publique de Guéret

Dossier d'inscription périscolaire 2023/2024 (Restauration- Accueils matin/soir- Mercredis)

- ⇒ Pour les enfants scolarisés Hors école publique de Guéret

Dossier d'inscription Accueil de Loisirs JOUHET 2023/2024 Enfants scolarisés Hors Ecole Publique de Guéret.

RESERVATION sous réserve de place disponible : à la journée ou ½ journée, avec ou sans repas

Réservation annuelle, périodique ou ponctuelle à faire au plus tard 1 semaine avant le 1^{er} jour de fréquentation souhaité,

Annulation par mail auprès de l'Accueil de Loisirs de Jouhet, à formuler au plus tard une semaine avant la date d'effet. Dans le cas contraire, l'absence de l'enfant sera facturée.

Besoin de dernière minute : contacter l'accueil de loisirs au 05 55 52 85 72.

Si absence + de 3 mercredis consécutifs l'enfant sera automatiquement désinscrit.

Les données personnelles

La Ville de Guéret s'engage à ce que la collecte et le traitement des données à caractère personnel collectées pour étudier les dossiers soient conformes à la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 modifiée relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés ainsi qu'au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement Européen et du Conseil du 27 avril 2016 applicable le 25 mai 2018. Les données sont conservées jusqu'à 5 ans après la fin de fréquentation des services, et peuvent faire l'objet de cession auprès des services de l'éducation nationale, de la CAF de la Creuse et du trésor public. Vous disposez d'un droit d'accès, de rectification ou d'effacement de vos données, de limitation ou d'opposition au traitement, du droit à la portabilité et le droit d'introduire une réclamation auprès de la CNIL. Vous pouvez exercer ces droits en contactant le Délégué à la Protection des Données de la Ville sur rgpd@ville-gueret.fr.

